

SI TU SUBIS DE L'INTIMIDATION OU QUE TU AS
ÉTÉ TÉMOIN D'UN ACTE D'INTIMIDATION
À L'INSTITUT PACIFIQUE...

DÉNONCE-LE !

Le meilleur ami de l'intimidateur est le **silence**.

La personne qui **déNONce** une situation
dit **NON** à l'intimidation.

Son but est d'aider ou de recevoir de l'aide.

Dénonce tout cas d'intimidation en remplissant un **rapport
de dénonciation** qui se retrouve au **tête-à-tête**.

Dépose-le dans la **boîte aux lettres** prévue à cet effet
dans le même local.

Tu peux aussi en parler directement à un éducateur.
Tout cela sera confidentiel.



INTIMIDATION

Tout comportement, parole ou geste, délibéré ou non, fait à répétition et où les forces entre les personnes sont inégales, y compris sur le cyberspace, et qui a pour effet d'entraîner des sentiments de détresse, de blesser, de rejeter ou d'humilier l'autre.